



Architecture : dialogue avec la ville, la **perception** de deux visionnaires *Page B 6*

Michel David examine l'idée d'une primaire chez les souverainistes *Page B 3*

Manon Cornellier : la justice à deux vitesses des conservateurs *Page B 2*

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI 2013



MANDEL GNAN AGENCE FRANCE-PRESSE

La surveillance des journalistes de l'Associated Press a refroidi les rapports entre le président Obama et la presse.

ÉTATS-UNIS

Un président et des affaires troublantes

Ce n'est pas Watergate, contrairement à ce que clament certains républicains. Mais ce n'est pas non plus seulement une cabale menée par l'opposition, contrairement à ce qu'avance Nancy Pelosi, chef de la minorité démocrate à la Chambre. C'est d'abord la crise la plus grave de la présidence de Barack Obama : l'écoute des lignes téléphoniques de l'Associated Press et le ciblage de la droite par des agents du fisc.

MARIE-CHRISTINE BONZOM
à Washington

Quand deux figures aussi emblématiques du Parti démocrate que le député de Harlem et membre fondateur du Black Caucus Charles Rangel et le président de la commission judiciaire du Sénat Patrick Leahy expriment leur « *préoccupation* » et leur désir d'« *en savoir plus* » parce qu'ils jugent que Barack Obama « *n'a pas fourni de réponses suffisantes* » à un problème, c'est que le problème est sérieux. En l'occurrence, le problème est une série de scandales qui, cette semaine, est devenue la crise politique la plus grave jamais rencontrée par le locataire actuel de la Maison-Blanche.

Jarvis Carville, l'ancien conseiller politique de Bill Clinton, peut bien prédire que « *tout cela sera fini dans 30 jours* ». Pour réaliser cette prophétie, il compte sur la vieille tactique de contrôle des dégâts perfectionnée par M. Clinton dans les années 1990 qui consiste à nier le problème, à reprendre l'initiative et à changer de sujet.

Barack Obama a mis en branle cette tactique mercredi en demandant la démission du directeur de l'IRS, le service fédéral des impôts, qui, dans l'un des scandales, a harcelé par des vérifications non seulement les groupes de la mouvance du Tea Party, mais aussi des organisations évangéliques liées au pasteur Billy Graham et même des mouvements qui avaient pour point commun de « *critiquer la façon dont le pays est dirigé* ».

Le président a aussi appliqué la méthode Clinton à un autre scandale de la série — celui lié au FBI qui a placé sur écoute des lignes téléphoniques de l'Associated Press (AP) et des lignes personnelles de journalistes de cette agence de presse — en annonçant qu'il appuie une proposition de loi qui vise à mieux protéger les journalistes et leurs sources confidentielles.

Utilisant la bonne vieille tactique dans le cadre du scandale de l'attentat du 11 septembre 2012 contre le consulat des États-Unis à Benghazi, qui tua quatre Américains dont l'ambassadeur Chris Stevens, Barack Obama a appelé jeudi le Congrès à financer un plan destiné à renforcer la sécurité des représentations diplomatiques dans le monde.

Pendant ce temps, Nancy Pelosi et le porte-parole de la Maison-Blanche, Jay Carney, lui-même ancien journaliste, accusaient les républicains d'exploiter les scandales en question et leur demandaient de se concentrer sur les « *vrais défis* » que sont la dette, l'immigration et l'emploi.

Mais pour importants que soient ces dossiers, il serait dramatique pour un pays qui demeure la plus grande puissance du monde, et qui se veut la meilleure démocratie, de passer sur ces scandales et de zapper vers la couverture de la énième comparaison en justice de l'ancien sportif O.J. Simpson, comme CNN l'a fait mercredi au lieu de diffuser en direct l'interrogatoire serré du ministre de la Justice, Eric Holder, par la commission judiciaire de la Chambre à propos de l'IRS et d'AP.

« *On n'est qu'au début de ces affaires* », a d'ailleurs déclaré Charles Rangel, le député de Harlem, contredisant M. Carville.

C'est que, considérées séparément ou ensemble, les affaires en question sont « *troublantes* », comme le dit le professeur David Rudalevige, expert du gouvernement fédéral et de sa politisation au Dickinson College.

Benghazi : le gouvernement américain laisse son personnel en Libye se débrouiller face à une attaque au mortier et, contre toute indication provenant de ses diplomates sur le terrain, s'abstient de relier la tragédie au terrorisme islamique, apparemment pour ne pas nuire, en pleine campagne présidentielle, à l'argument selon lequel Barack Obama a vaincu al-Qaïda grâce à l'assassinat d'Oussama ben Laden.

Le fisc : le gouvernement cible des associations opposées au locataire de la Maison-Blanche à l'approche des législatives de 2010 (qui virent pourtant la reconquête de la Chambre par le Parti républicain et la percée du Tea Party) et pendant la campagne présidentielle de 2012.

La surveillance de l'Associated Press : le gouvernement américain espionne pendant deux mois l'une des trois plus grandes agences de presse du monde dans le but d'identifier les sources de ce média.

Au-delà, ces affaires font voler en éclats, ce que la chroniqueuse du *New York Times* Maureen Dowd, admiratrice du gouvernement Obama en temps normal, appelle la « *mythologie* » qui entoure non seulement le gouvernement Obama, mais aussi le gouvernement américain en général.

Dans l'affaire de Benghazi, « *le comportement du gouvernement Obama ne fut pas digne de la plus grande puissance de la planète* », écrit Maureen Dowd. La chroniqueuse explique que les motifs politiques relatifs à la campagne présiden-

tielle de Barack Obama l'an dernier et à celle qu'envisage pour 2016 Hillary Clinton, alors ministre des Affaires étrangères, ont prévalu « *aux dépens de notre mythe national le plus profond, celui qui veut que, s'il y a quelque chose que nous pouvons faire pour tenter de sauver les vies d'Américains qui se sont portés volontaires pour une mission dangereuse, nous devons le faire, quelle qu'en soit l'improbabilité ou la difficulté* ».

Dans les affaires du fisc et de l'AP, le gouvernement américain, qui donne des leçons de démocratie et de bonne gouvernance à travers le monde, est pris en flagrant délit de harcèlement de son opposition à l'intérieur et d'une atteinte « *sans précédent* » à la liberté de la presse, pour reprendre les termes du patron de l'AP, Gary Pruitt.

Ces scandales « *remettent en cause la crédibilité de Barack Obama dans le domaine des libertés civiles* », note Scott Wilson, correspondant en chef du *Washington Post* à la Maison-Blanche. « *Un ancien prof de droit constitutionnel qui accéda à la présidence en s'engageant à revigorer le respect des libertés civiles dirige aujourd'hui un gouvernement en porte-à-faux avec son curriculum vitae et ses promesses électorales* », assène M. Wilson dans son journal. Il ajoute que « *la crédibilité de M. Obama en tant que président qui voulait guérir le pays des dégâts causés par son prédécesseur* » est aussi en jeu.

Sans aucun doute, la présidence de George W. Bush constitua l'apogée des aspects les plus inquiétants du gouvernement américain : militarisme expansionniste, indifférence ou mépris envers le droit international, manipulation des médias et de l'opinion.

Mais celle de Barack Obama, à des égards importants, s'inscrit malheureusement dans la continuité d'un système bien rodé. Ainsi son gouvernement se cache-t-il derrière l'invocation d'un mystérieux cas de « *sécurité nationale* » pour justifier la surveillance des journalistes de l'AP, cas si mystérieux qu'un an après les faits, les commissions de la Chambre et du Sénat chargées des dossiers de sécurité nationale attendent toujours d'être informées de ses détails. Le scandale des impôts prolonge, lui, une tradition d'intimidation de l'opposition lancée dans les années 1930 par Franklin Roosevelt et pratiquée ensuite par John Kennedy, Richard Nixon et Bill Clinton.

Jusqu'à présent, on ignore si le président Obama a été directement impliqué dans l'un des trois scandales en cours ou dans les trois. Néanmoins, Anthony Romero, directeur de l'American Civil Liberties Union, la plus ancienne organisation de défense des droits de la



AGENCE FRANCE-PRESSE

De sérieuses questions se posent maintenant sur l'attentat contre le consulat américain de Benghazi.

VOIR PAGE B 2 : AFFAIRES

Coûteuse caution



MANON CORNELLIER
à Ottawa

Les conservateurs sont adeptes d’une justice musclée et punitive, mais ils n’en sont pas moins capables de clémence. Envers les leurs, bien sûr.

La saga du sénateur Mike Duffy en offre une nouvelle démonstration. Qu’il ait quitté le caucus conservateur jeudi soir pour siéger comme indépendant ne résout en rien les questions qu’on se pose sur le sens éthique de ce gouvernement.

Car avant l’affaire Duffy, il y a eu les affaires Peter Penashue, Bev Oda, Peter MacKay et j’en passe. Chaque fois, le gouvernement a pris leur défense et refusé de condamner des gestes contraires à l’éthique, à la loi électorale ou encore aux lignes directrices en matière de dépenses ministérielles.

Mercredi, il défendait toujours M. Duffy. La semaine précédente, il le louangeait. Le leader parlementaire conservateur Peter Van Loan a même déclaré aux Communes que le sénateur avait «*fait preuve de leadership*» en remboursant sans attendre les allocations de résidence qu’il avait réclamées sans y avoir droit.

Le premier ministre Stephen Harper prétextait l’erreur de bonne foi, les règles concernant les résidences principale et secondaire des sénateurs n’étant pas claires. (Certains sénateurs, qui doivent revoir des lois complexes, seraient donc incapables de faire la différence entre les deux types de résidence? Que font-ils au Sénat alors?)

Si Mike Duffy a remboursé 90 172,24 \$ au Sénat, ce n’est pas pour rien. C’est parce qu’il a floué, ni plus ni moins, les contribuables. Ce geste, en soi, aurait dû lui valoir une sanction immédiate de son parti ou de son chef, remboursement ou pas.

◆ ◆ ◆

Mais voilà, ce gouvernement, qui se prétend grand défenseur des fonds publics, de l’éthique et de la transparence, n’a pas seulement pris la défense de son as des collectes de fonds, il a cherché à lui trouver une porte de sortie. Et ce n’est nul autre que le chef de cabinet du premier ministre, Nigel Wright, qui est venu à la rescousse, révélait le réseau CTV mardi.

Le bureau du premier ministre a confirmé par la suite que M. Wright, riche homme d’affaires en congé sans solde de la firme Onex et vieil ami de Mike Duffy, a DONNÉ au sénateur les 90 000 \$ dont il avait besoin. On présentait la chose comme un geste quasiment altruiste et désintéressé. (M. Duffy, de son côté, a dit qu’il avait contracté un prêt pour la même somme.)

L’implication de Nigel Wright est problématique. On parle du bras droit du premier ministre. Quand on occupe une fonction aussi stratégique, on établit des pare-feu solides entre ses fonctions professionnelles et ses affaires personnelles.

Et quoi qu’en dise le bureau du premier ministre, M. Wright n’a pas fait qu’aider un ami. Il a offert au gouvernement une façon de sauver la face et, au sénateur, un prétexte pour refuser de coopérer avec la firme Deloitte, appelée en renfort par le Sénat pour faire la lumière sur les réclamations prétendument injustifiées de trois sénateurs.

Contrairement à M. Duffy, les deux sénateurs indépendants Mac Harb (anciennement libéral) et Patrick Brazeau (anciennement conservateur) ont mis cartes sur table, bien qu’ils contestent les remboursements qu’on exige d’eux.

◆ ◆ ◆

L’histoire du prêt bancaire et de nouvelles allégations de réclamations faites en campagne électorale ont donné au gouvernement une excuse pour lâcher M. Duffy jeudi et pour ainsi prendre ses distances d’une affaire qui commençait à s’approcher de trop près du premier ministre. Et on peut s’attendre à ce que le gouvernement coupe les cheveux en quatre pour protéger M. Wright. Malgré tout, la commissaire aux conflits d’intérêts et à l’éthique, Mary Dawson, se penche sur son cas.

Les conservateurs se retrouvent dans l’eau chaude parce qu’ils ont, encore une fois, opté pour l’esquive, le secret, l’obstruction et le déni, avec l’espoir d’avoir leurs critiques et opposants à l’usure.

Peter Penashue a reçu des contributions d’entreprises, ce qui est illégal, et a dépassé la limite de dépenses permises lors des élections de 2011. Le gouvernement ne lui a fait aucun reproche. Il l’a plutôt choisi comme candidat pour défendre les couleurs conservatrices lors de l’élection partielle de lundi dernier dans Labrador. Avec le résultat que l’on sait.

Ministre du Développement international, Bev Oda a reconnu avoir menti aux Communes. Elle est restée ministre, a été réélue aux élections de 2011 et est restée au cabinet. Tony Clement a utilisé dans sa circonscription 50 millions d’un fonds pour les infrastructures frontalières. Le premier ministre l’a promu à la tête du Conseil du trésor. Le ministre de la Défense, Peter MacKay, a utilisé un hélicoptère de sauvetage pour quitter un camp de pêche; il n’a même pas eu droit à une tape sur les doigts.

Les conservateurs invoquent toujours le respect des victimes pour justifier les sentences sévères inscrites dans leurs projets de loi. Dans le cas de MM. Duffy, Penashue et consorts, les victimes sont faciles à trouver. Ce sont les contribuables qui ont un moyen efficace de se faire respecter: exercer leur droit de vote. Comme l’ont fait les Labradoriens lundi dernier. Les conservateurs, qui ont mordu la pousière, auraient intérêt à s’en souvenir.
mcornellier@ledevoir.com

MONTREAL

Place à la (pré)campagne!

L'arrivée de Denis Coderre dans la lutte pour la mairie lance la course à trois

En faisant le saut dans l’arène municipale jeudi, Denis Coderre a donné le signal pour le lancement de la précampagne électorale à Montréal. Les dernières semaines ont démontré que les candidats ne se bouscuaient pas aux portes pour briger la mairie de Montréal. Gérer la Ville de Montréal, qu’on dit atteinte d’une structurite aiguë, dans un contexte de cynisme ambiant, s’avère une mission périlleuse.

JEANNE CORRIVEAU

Denis Coderre a eu son baptême du feu de la politique municipale: avec deux manifestants masqués derrière lui, le candidat-vedette a livré un discours entrecoupé de huées jeudi devant l’hôtel de ville. Le décollage a été pénible et son message, plein de bonnes intentions et de formules imagées, a été accueilli avec scepticisme.

«*Voyez, j’ai gardé mon manteau. Il n’y a plus de strip-tease*», a indiqué le député de Bourassa en dévoilant le secret le moins bien gardé en ville: sa candidature à la mairie de Montréal. Il a levé le voile sur quelques grands enjeux qui marqueront sa campagne sans s’embarrasser de trop de détails, car ceux-ci viendront au fil des mois, a-t-il promis: intégrité, transparence, gouvernance, transport.

S’il compte faire une campagne minimaliste, son équipe de candidats est encore fort réduite aussi. Seuls Anie Samson, mairesse de Ville-ray-Saint-Michel-Parc-Extension, et Gilles Deguire, maire de Montréal-Nord, se sont affichés à ses côtés lors de sa conférence de presse. Le parti n’est pas encore officiellement autorisé par le Directeur général des élections (DGEQ), a rétorqué M. Coderre, qui promet une équipe complète de 103 candidats pour le scrutin du 3 novembre.

Sortant de son univers virtuel pour s’engager sur le terrain difficile de la réalité municipale, Denis Coderre a eu droit à un lancement chaotique. Mais il n’était pas au bout de ses peines car, vendredi matin, il a aussi passé un mauvais quart d’heure à l’occasion d’une entrevue radiophonique sur les ondes du 98,5. Lorsque l’animateur a entrepris de questionner le candidat sur son jugement et sur certains membres de son entourage, l’entretien a pris fin abruptement. Oui, la campagne sera longue.

Course à trois?

C’est donc une course à trois qui s’engage entre Denis Coderre, Louise Harel, de Vision Montréal, et Richard Bergeron, de Projet Montréal. Et elle risque de demeurer ainsi, croit Pierre P. Tremblay, professeur au Département de science politique de l’Université du Québec à Montréal (UQAM). Bien que les candidats potentiels aient jusqu’au 4 octobre pour entrer dans la course, il doute fort que d’autres candidats «sérieux» se lancent dans l’arène d’ici là. «*Pas cette fois-ci*, dit-il. *Mais s’il y a une nette amélioration du climat et que des changements importants sont apportés à la gouvernance et au fonctionnement de la Ville, on aura peut-être d’autres types de candidature* [lors des prochaines élections]», explique-t-il.

Un observateur qui a frayed dans les coulisses du pouvoir à l’Hôtel de Ville qualifie le poste de maire de Montréal de «*pire job en ville*». La fonction est mal rémunérée, l’horaire est de sept jours sur sept, les responsabilités sont énormes et l’équipe de conseillers est petite. «*En plus, le gouvernement du Québec te met des bâtons dans les roues et cherche à te contrôler*», dit-il.

Il y a deux semaines, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain a même mis en ligne une offre d’emploi fictive pour le poste de maire. Si le président de la Chambre, Michel Leblanc, s’est défendu d’être à la recherche d’un maire — «*On veut amener les candidats à se positionner sur les enjeux et les solutions que nous attendons*», a-t-il expliqué —, bien des têtes d’affiche ont décliné les invitations à se lancer dans la course au cours des derniers mois.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Denis Coderre a confirmé jeudi ce que tous savaient: il brigue la mairie de Montréal.

Une «organisation monstrueuse»

Cela dit, Pierre P. Tremblay croit que Denis Coderre est en bien meilleure position que ses adversaires pour l’emporter le 3 novembre, bien que la campagne soit encore jeune. «*Je pense que Bergeron et Harel n’iront pas plus loin que les intentions de vote obtenues dans les sondages. Ces gens-là ne passent pas le boulevard Saint-Laurent*», commente-t-il. M. Coderre ferait-il un bon maire? «*Pourquoi pas? On peut toujours être surpris*», dit-il, tout en formulant de nombreuses réserves quant aux capacités de Denis Coderre à gérer l’«*organisation monstrueuse*» qu’est la Ville de Montréal.

Laurence Bherer, professeure de science politique à l’Université de Montréal, fait aussi preuve de prudence en commentant la candidature du député libéral. Pour l’instant, sa candidature semble essentiellement axée sur sa personnalité, reconnaît-elle, mais il reste plus de cinq mois avant le scrutin. Bien des choses peuvent changer.

Elle se méfie toutefois de son engagement à ne pas constituer un vrai parti. «*À partir du moment où les autres sont structurés en partis politiques, il n’a pas d’avantage à agir ainsi, car il ne peut pas fonctionner au conseil municipal. Un maire peut se retrouver minoritaire*, a-t-elle rappelé. *Je pense que ça dénote que M. Coderre comprend mal les instances municipales.*»

Elle croit que les stratégies de communication

seront au cœur de la campagne. Denis Coderre a promis de faire une campagne minimaliste en misant sur les médias sociaux, mais la professeure exprime de gros doutes quant au succès de cette stratégie. «*C’est sûr que c’est sa marque de commerce, mais seulement 10% des gens sont sur Twitter et la plupart sont journalistes*, signale-t-elle. *Il veut peut-être refaire le coup d’Andrée Boucher parce qu’il est très connu, mais je ne sais pas s’il a la même popularité qu’elle. Ça peut être un choix très risqué.*»

À ce sujet, elle rappelle qu’en 2009, Projet Montréal a su démontrer qu’il était possible de mener une campagne avec peu de moyens financiers tout en ne renonçant pas aux moyens plus traditionnels, comme la campagne de terrain et les affiches. Les citoyens ont déjà de la difficulté à s’y retrouver avec l’abondance de candidats et de partis. Mieux vaut ne pas les égarer davantage.

Louise Harel et Richard Bergeron, déjà actifs sur les médias sociaux, attendaient de pied ferme l’arrivée de Denis Coderre. C’est d’ailleurs sur cette plateforme que le chef de Projet Montréal a salué l’arrivée du député libéral dans la bataille électorale jeudi: «*Je souhaite la bienvenue à @DenisCoderre dans la course à la mairie et ai hâte de débattre des enjeux de MTL #cmmtl #polmtl #mtl2013*», a écrit Richard Bergeron sur son fil Twitter.

Le Devoir

AFFAIRES

SUITE DE LA PAGE B 1

personne aux États-Unis, souligne que «*le président Obama porte la responsabilité de ce que les officiels du gouvernement peuvent et doivent faire*». «*Le ton est donné par le haut*», explique M. Romero.

Du reste, les affaires actuelles illustrent le danger que le clientélisme politique en vigueur aux États-Unis depuis l’avènement de la république représente pour la démocratie américaine.

Comme ses prédécesseurs, Barack Obama est arrivé au pouvoir accompagné de milliers d’amis proches ou éloignés qui assument les postes de responsabilité les plus importants au gouvernement fédéral. C’est le fameux système des dépouilles (*spoils system*).

Au fil des décennies, la cohorte de ces fonctionnaires politiques («*political appointees*», par opposition aux fonctionnaires de carrière) s’est élargie. Leur nombre a doublé, rien qu’entre les années 60 et 90, alors même que les rangs des fonctionnaires de carrière diminuaient. Parallèlement, la polarisation du discours politique s’est accentuée tandis que le monopole des deux partis alternant au pouvoir se renforçait. Par ailleurs, et depuis 10 à

20 ans, les fonctionnaires politiques occupent souvent des postes de cadres moyens, non plus seulement supérieurs.

Or, si la recherche universitaire montre que les individus nommés par les présidents ou leurs ministres peuvent être aussi compétents que des fonctionnaires de carrière et parfois plus, leur point commun est d’être dans la fonction publique, pour servir d’abord les intérêts du chef de l’État, pas l’intérêt général.

«*Auparavant, c’étaient des gens dont la loyauté allait au parti du président, mais il y a eu une transformation des élections qui, de plus en plus, sont gagnées par les équipes de campagne du futur président, et pas par les partis. Donc, les gens recrutés dans l’administration en tant que fonctionnaires politiques ont maintenant une loyauté plus personnelle envers le chef de l’Etat*», précise au Devoir Andy Rudalevige, le politologue du Dickinson College.

Dans un tel système, une dérive est facile, et, avec elle, une corruption du processus de décision du gouvernement.

«*Il est certainement vrai que la présence de tant de postes occupés par des politiques peut influencer sur le comportement de certains fonctionnaires de carrière qui, comme les fonctionnaires politiques, peuvent être tentés d’anticiper les désirs du ministre ou du président*», indique M. Rudalevige.

À ce stade, l’identité des employés du fisc qui ont décidé de harceler des groupes d’op-

position n’est pas établie, ni celle de ceux du FBI qui ont décidé d’espionner l’Associated Press et ses sources.

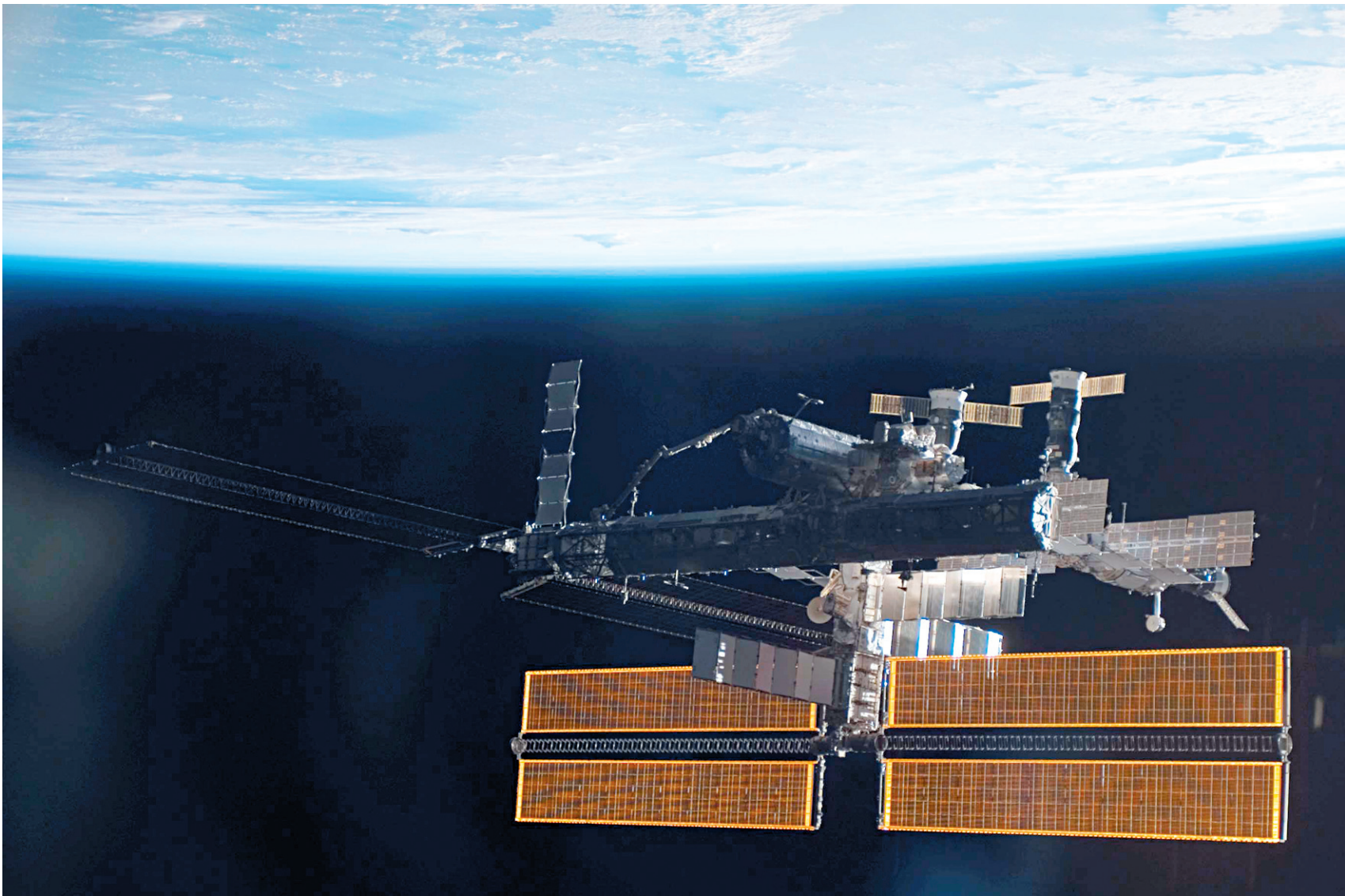
En ce qui concerne Benghazi, on sait que des fonctionnaires politiques et des fonctionnaires de carrière de la Maison-Blanche, du ministère des Affaires étrangères et de la CIA ont participé à l’élaboration de la version des faits relatée au public.

Comme la chroniqueuse Maureen Dowd l’a écrit à propos de Benghazi, «*la vérité est la première victime*» des scandales qui agitent Washington, quand certains «*fiefs*» sont surtout intéressés par la protection de «*leurs mythologies*» ou, plus prosaïquement, de leurs intérêts politiques.

En 1989, une commission indépendante présidée par Paul Volcker, ancien patron de la Réserve fédérale, avait déploré la «*perte de confiance*» du peuple américain dans son gouvernement. Pour remédier à cette situation, cette Commission nationale pour le service public avait notamment recommandé de «*réduire de manière importante*» le nombre des fonctionnaires politiques. Devant l’indifférence des deux partis qui contrôlent Washington et la nécessité d’une réforme qu’elle juge «*urgente*», la Commission est revenue à la charge en 2003, puis en 2010. En vain.

Collaboratrice
Le Devoir

PERSPECTIVES



La construction de la SSI a coûté plus de 135 milliards de dollars.

AGENCE FRANCE-PRESSE

La grande ronde autour de la Terre

La Station spatiale internationale est-elle avant tout une vitrine médiatique ou sert-elle de véritable laboratoire scientifique ?

Le succès médiatique de l'astronaute Chris Hadfield, revenu sur la Terre lundi dernier après un séjour de cinq mois à la Station spatiale internationale, a fait resurgir les critiques au sujet de la pertinence de maintenir à grands frais dans l'espace cette installation fragile et vieillissante qui génère très peu d'avancées scientifiques.

PAULINE GRAVEL

Suivi par quelque 885 000 abonnés sur Twitter, où il a régulièrement publié des photos et des vidéos de sa vie à l'intérieur de la Station spatiale internationale (SSI), Chris Hadfield a fait un tabac avant d'entreprendre son retour sur la Terre en interprétant *Space Oddity* de David Bowie avec sa guitare flottant autour de lui. Vendredi, la chanson avait été visionnée près de 13 millions de fois.

« Ça fait cher la séance d'enregistrement d'une partition musicale ! », lance Yves Gingras, sociologue des sciences à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Même si on a surtout entendu Chris Hadfield jouer de la musique, l'Agence spatiale canadienne affirme qu'il a effectué 130 expériences scientifiques, un record, dit-on. « La question qu'on doit se poser est celle-ci : quelle est la valeur de ces expériences-là, quel est leur coût ? », soulève M. Gingras, avant de poursuivre. « On a fait une foule de petites expériences de niveau secondaire, mais pas vraiment de contribution qui nous permettrait d'affirmer qu'on a fait avancer la science. Les associations savantes des États-Unis, dont l'Association américaine des physiciens et la Société américaine de biologie cellulaire, ont toujours déclaré qu'il n'y a pas de justification scientifique à la station orbitale. »

La construction de la SSI a coûté plus de 135 milliards de dollars, et chaque année le gouvernement américain y accorde plus de 4 milliards, si on inclut le transport pour s'y rendre et en revenir. La contribution du Canada depuis 1990 s'élève à 1,45 milliard, dont 1,245 million pour le développement du système d'entretien mobile, comprenant la base mobile, Canadarm2 et Dextre.

Peu d'impact

Tout cet argent sert à tourner autour de la Terre à 350 kilomètres d'altitude et à réaliser des expériences ayant peu d'impact scientifique, font remarquer Yves Gingras, Robert Lamontagne, professeur d'astrobiologie à l'Université de Montréal, et Sylvain Bélair, directeur général du Cosmodôme de Laval et membre d'un comité d'exploration spatiale à la NASA.

En comparaison, le grand collisionneur de hadrons (LHC pour Large Hadron Collider), dont la construction a coûté 9 milliards de dollars, est une aubaine, compte tenu du fait que sa contribution scientifique devrait révolutionner notre compréhension de la matière et de l'Univers.

Dans un article du *Financial Times* le 31 mars dernier, on affirmait que « le Royaume-Uni ne s'était jamais impliqué dans la SSI parce qu'il considérerait que sa valeur scientifique était réduite ».

« On ne peut pas faire de l'exploration spatiale dans une station qui tourne autour de la Terre à 350 kilomètres d'altitude, comme on l'a entendu ad nauseam à propos de la SSI. Explorer l'espace, c'est explorer Mars, Jupiter, Uranus, et cela se fait avec des robots et des satellites automatisés. C'est la seule façon de faire de la vraie science. Tout l'argent qu'on engloutit dans la SSI ne va pas aux véritables priorités, qui sont d'ob-

server la Terre et l'Univers à l'aide de satellites et de télescopes comme Hubble, Kepler et Planck, qui nous informent sur les origines de l'Univers et qui coûtent énormément moins cher que la SSI, qui n'a jamais véritablement fait avancer la science », déclare le sociologue Gingras.

« Les robots coûtent nettement moins cher. Une mission spatiale robotisée modérément complexe, comme le robot Curiosity sur Mars, est de l'ordre du milliard. C'est cent fois moins cher, donne comme exemple Robert Lamontagne. Je ne suis pas contre le fait d'envoyer des humains dans l'espace, mais je pense que nous n'en avons pas les moyens présentement. La facture de l'exploration habitée est très salée pour la quantité d'informations qu'on en retire. »

Des robots ?

L'astrophysicien de l'Université de Montréal René Doyon, qui a découvert des exoplanètes il y a quelques années, a un point de vue plus positif. « Il est indéniable que, scientifiquement, ce sont les activités d'astronomie spatiale et d'exploration du système solaire qui ont produit le plus d'articles dans Nature. Mais on ne sait pas si les robots seront suffisants pour déterminer hors de tout doute s'il y a eu de la vie sur Mars. On avance très bien dans cette quête-là en envoyant des robots, mais il n'est pas impossible qu'on ait vraiment besoin d'envoyer des humains un jour. Dans ce cas, il nous faut comprendre comment l'humain réagit dans l'espace. Or la SSI est là, ce serait dommage de ne pas s'en servir pour maintenir une présence humaine dans l'espace », croit-il.

« Les progrès que nous avons accomplis avec les robots sont étonnants. On ne voit toujours pas les limites de cette technologie. Les missions robotiques ont beaucoup moins coûteuses et, quand on se plante, c'est moins dramatique. Un voyage humain sur Mars soulève de nombreux problèmes éthiques, notamment parce que cela risque fort d'être un voyage aller seulement et que l'exposition aux rayonnements qu'entraînera un tel voyage sera problématique. »

« S'il n'y a pas d'intention sérieuse de faire le grand bond sur Mars qui devrait coûter une centaine de milliards de dollars, on pourrait faire plein d'autres missions spatiales. Le Canada a notamment un beau projet de télescope spatial que nous n'arrivons pas à financer parce que les fonds sont limités », fait-il remarquer, avant d'insister sur le défi de trouver un équilibre entre les coûts associés au programme spatial humain, dont fait partie la SSI, et ceux liés aux au-

tres activités que sont l'astronomie spatiale et l'exploration du système solaire par des sondes.

Selon Robert Lamontagne, la SSI nous permet probablement d'apprendre « encore quelques petites choses sur la physiologie humaine et la façon dont on pourrait maintenir des humains dans l'espace très longtemps. C'est à peu près la seule science véritablement utile qui est digne d'intérêt. Le reste, des robots pourraient probablement le faire ».

Yves Gingras convient que la SSI est l'endroit par excellence pour faire des expériences en état d'apesanteur. « Mais à l'heure où on réduit les budgets de recherche aux organismes subventionnaires et aux universités, et où on exige d'un physicien qu'il justifie le bien-fondé des 20 000 \$ qu'on lui accordera, [...] il faudrait qu'on cesse d'investir quoi que ce soit dans la SSI », tranche-t-il.

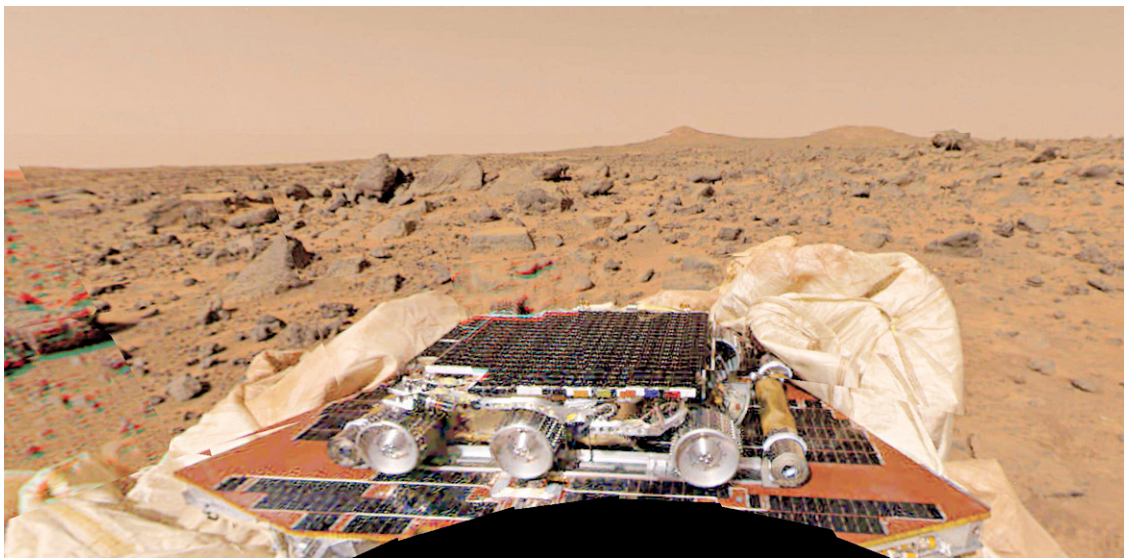
Par ailleurs, plusieurs soulignent l'âge de la SSI, dont la plupart des modules ont largement dépassé la durée de vie qu'on leur avait prédite. On dit aussi souvent que les astronautes consacrent plus de temps à l'entretien et à résoudre des dysfonctionnements qu'à faire des expériences scientifiques.

« La SSI est scientifiquement indéfendable, mais elle a une valeur médiatique », affirme Yves Gingras. « Chris Hadfield a fait un travail remarquable en relations publiques et en communication », poursuit Robert Lamontagne.

René Doyon fait remarquer pour sa part que « tout ce qu'on fait dans l'espace coûte très cher. Notamment, le télescope spatial James-Webb coûtera 8 milliards de dollars. Pour le justifier auprès des contribuables, les astronautes ont beaucoup plus de pouvoir que nous. Le vidéoclip de M. Hadfield a fait beaucoup de chemin. La NASA a besoin de cette visibilité-là auprès du public pour mieux se justifier. Cela dit, je me fais davantage l'avocat de l'exploration robotique et scientifique car, pour un même nombre de milliards de dollars mis à notre disposition, elle est plus rentable scientifiquement. »

Les astronautes qui flottent dans l'espace fascinent toujours le grand public, mais pour motiver les jeunes à opter pour une carrière scientifique, ce sont plutôt les robots qui rouleront sur Mars ou qui s'enfonceront plus loin dans l'Univers qui font vraiment rêver, croient Yves Gingras et Sylvain Bélair.

Le Devoir



AGENCE FRANCE-PRESSE

Il y a des années que des robots se promènent dans l'espace ou encore sur Mars.

Projet-pilote



MICHEL DAVID

On ne peut certainement pas reprocher aux promoteurs de la « convergence nationale » de manquer de ténacité. Les partis souverainistes ont beau répété à l'unisson qu'ils ne veulent rien savoir d'une quelconque forme d'alliance, rien ne semble pouvoir les décourager.

L'idée de tenir des « primaires » pour choisir un candidat unique est dans l'air depuis un bon moment. L'ancien député péquiste de Borduas, Pierre Curzi, en avait fait la suggestion il y a près d'un an afin d'éviter que la division des votes souverainistes ne favorise la réélection des libéraux de Jean Charest. Elle avait aussitôt été rejetée.

On peut très bien comprendre que le PQ refuse de céder plus de terrain à Québec solidaire dans son berceau de l'Est montréalais, où il a déjà perdu la circonscription quasi mythique de Mercier, que Gerald Godin avait arrachée à Robert Bourassa lors de la victoire historique de 1976, puis celle de Gouin, qui était considérée comme une forteresse inexpugnable. Inversement, QS a présentement le vent dans les voiles et n'a aucune raison de faire des concessions.

Au congrès de la Convergence nationale, qui se tiendra en fin de semaine prochaine, l'exécutif du Nouveau Mouvement pour le Québec (NMQ) proposera donc de tenter l'expérience d'une primaire dans la circonscription de Laurier-Dorion, qui a toujours élu un candidat libéral, sauf à l'élection partielle du 20 septembre 2004, quand la péquiste Elsie Lefebvre avait causé une véritable commotion au PLQ en l'emportant par une marge de 483 voix.

Cette victoire-surprise était cependant largement due à l'abstention massive de la communauté grecque, furieuse de voir Christos laissé pour compte lors de la formation du premier cabinet Charest. C'était également avant la création de Québec solidaire. Le nouveau président de QS, Andrés Fontecilla, qui était déjà candidat sous la bannière de l'Union des forces progressistes (UFP), n'avait obtenu que 4,7 % des suffrages exprimés.

◆ ◆ ◆

Depuis ce temps, le libéral Gerry Sklavounos a clairement profité de la division du vote souverainiste. À l'élection du 4 septembre dernier, il a été élu avec 34 % des voix, devant le péquiste Badiona Bazin (26,4 %) et M. Fontecilla (24,3 %). Le candidat d'Option nationale,

Miguel Tremblay avait obtenu 2,3 %. A eux trois, les candidats souverainistes détenaient donc la majorité absolue. Les mêmes causes ayant généralement les mêmes effets, la probabilité d'une répétition du scénario du 4 septembre est cependant très élevée.

Toutes les voix souverainistes ne se reporteraient pas sur un candidat unique

Bien entendu, toutes les voix souverainistes ne se reporteraient pas sur un candidat unique. Il existe de sérieuses divergences idéologiques que certains seront incapables de surmonter. Il y aura inévitablement des électeurs qui refuseront de se rallier, choisiront de s'abstenir ou voteront même pour la CAQ.

Etant donné l'écart de 19 % entre le total des voix souverainistes et celles que M. Sklavounos a recueillies le 4 septembre, les chances de victoire du candidat de la convergence seraient néanmoins bien réelles. Quoi de mieux qu'un projet-pilote pour le vérifier ? On saurait au moins à quoi s'en tenir.

◆ ◆ ◆

Si les participants au congrès de la fin de semaine prochaine retiennent l'idée de la primaire, un courriel sera envoyé aux 14 000 sympathisants que dit compter le NMQ, les conviant à une vaste opération de porte-à-porte dans Laurier-Dorion afin d'identifier les souverainistes qui seraient habilités à élire le candidat de la convergence.

Il est clair que sa victoire pourrait modifier considérablement la stratégie du camp souverainiste et l'ensemble de la dynamique politique au Québec, mais il y a encore très loin de la coupe aux lèvres.

Dans l'esprit du NMQ, l'organisation d'une primaire qui permettrait aux souverainistes de choisir leur candidat serait « autonome et indépendante de la volonté des partis politiques », mais on voit mal comment cela serait possible contre leur volonté. Il faudrait à tout le moins que les partis permettent à leurs candidats d'y participer et s'engagent à en respecter le résultat. Laisser à de simples citoyens un tel pouvoir d'arbitrage est totalement étranger à leur culture.

La formule de la primaire n'éliminera pas le problème que constitue l'impossibilité de s'entendre sur une plateforme commune. Au lendemain de l'élection, le candidat retrouvera son étiquette d'origine. Par exemple, dans l'hypothèse où le nouveau député de Laurier-Dorion serait Andrés Fontecilla, élu grâce à l'appui des électeurs péquistes, comment se comporterait-il devant un gouvernement issu du PQ, que les militants du parti qu'il préside trouvent à peine plus estimable que le PLQ ?

Malgré le désir d'unité que ne manqueront pas d'exprimer les souverainistes qui se réuniront la semaine prochaine, l'adage selon lequel les intérêts de la patrie doivent primer sur ceux des partis a démontré ses limites depuis longtemps.

mdavid@ledevoir.com

ÉDITORIAL

FINANCES PUBLIQUES

L'objectif contesté

La publication cette semaine dans *Le Devoir* d'une longue analyse de M. Jacques Parizeau ramène à l'avant-plan la nécessité de réfléchir à la situation financière du Québec. L'ancien premier ministre a raison de rappeler qu'il ne faut pas «surdramatiser» l'endettement du Québec au point d'opérer des coupes sombres dans les services. Mais encore?

En matière d'endettement public, le Québec n'est pas la Grèce, tant s'en faut! Malgré cela, les données forcent à la prudence. S'il est juste d'affirmer comme M. Parizeau qu'à 114 milliards, ou 33% du PIB, la dette du Québec constituée des déficits cumulés est loin d'être dramatique, elle n'en est pas moins beaucoup plus élevée que celle des autres provinces canadiennes (Ontario: 24%; T.-N.-L.: 13%; C.-B.: 0). Mais par-delà ces chiffres, il faut tenir compte du fait que nous payons des intérêts sur la totalité de la dette du secteur public qui est de 246 milliards, ou 71% du PIB, et non seulement sur la fraction des déficits cumulés, même si une partie est assumée par Hydro-Québec.



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Cette année, le gouvernement consacrera 15% de ses revenus, soit 10 milliards sur 68,6 milliards, aux intérêts. Or, non seulement ce montant est-il appelé à grimper avec la hausse des taux, mais malgré l'atteinte de l'équilibre budgétaire, la croissance de la dette associée aux 92 milliards d'investissements prévus d'ici dix ans dans les infrastructures fera aussi gonfler la part des revenus fiscaux réservée aux intérêts.

La question qui se pose n'est donc pas de savoir si le Québec est en mesure de faire face à ses obligations, mais quelle part des revenus nous sommes prêts à jeter par la fenêtre pour ne pas avoir équilibré revenus et dépenses d'épicerie? Si la croissance retrouvait son rythme d'antan de 3% à 5% par année, il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter. Or, à ce chapitre, le Québec fait face à un autre défi: celui de la démographie.

Avec la baisse du nombre de travailleurs actifs, la croissance économique pourrait ne pas dépasser 2% par année au moment même où les dépenses en santé explosent, exigeant toujours plus de rigueur.

Il faut tenir compte du fait que nous payons des intérêts sur la totalité de la dette du secteur public qui est de 246 milliards, et non seulement sur la fraction des déficits cumulés

Faut-il pour autant sabrer l'aide sociale de quelques millions, ce que déplore M. Parizeau? Non. Mais si le passé est garant de l'avenir, il faut se rendre à l'évidence qu'à l'instant même où le gouvernement renoncerait à équilibrer les livres, il devrait composer avec une multitude de lobbies en quête d'argent frais, sans oublier l'opposition qui n'attend que ça!

Cela dit, M. Parizeau a raison de souligner qu'en respectant son plan de match, ce n'est pas d'équilibre budgétaire dont Québec devrait parler pour 2013-2014, mais d'un excédent d'un milliard de dollars! Il s'agit, en fait, du milliard inscrit à la dépense pour être déposé au Fonds des générations dans le but de réduire la dette. Il ne s'agit donc pas d'une dépense de programme au sens habituel.

Pour y renoncer, il faudrait modifier la loi qui force à déposer l'argent des redevances sur l'eau et l'électricité dans ce Fonds des générations, ce qui ne va pas de soi pour un gouvernement minoritaire. Et là encore, compte tenu de l'héritage déjà lourd laissé aux prochaines générations, l'arbitrage s'impose entre la réduction progressive de la dette dans un contexte de croissance modeste permanente et l'ajout d'un autre milliard aux dépenses de l'État déjà le plus dépensier du pays.

SÉNAT CANADIEN

L'assiette au beurre

Le sénateur Mike Duffy est un personnage incontournable sur la colline parlementaire à Ottawa. Difficile de ne pas connaître ce journaliste qui, pendant des années, a écumé les corridors du Parlement pour CTV et CBC, et dont la renommée lui a valu un siège au Sénat qu'il peut occuper jusqu'à 75 ans.

Le premier ministre Stephen Harper, qui l'y a nommé, pensait tirer des bénéfices politiques de la popularité du rondouillard sénateur de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est pour cela aussi qu'il a invité au Sénat des gens comme l'ex-entraîneur de hockey Jacques Demers. Sauf que depuis quelques jours, Mike Duffy ne fait plus rire les conservateurs. Il est devenu un tel embarras qu'on lui a fait comprendre qu'il vaudrait mieux qu'il s'éloigne d'eux en douce. Sa propension à mettre les doigts dans l'assiette au beurre en a fait un pestiféré politique.



BERNARD DESCÔTEAUX

Le premier ministre est bien mal pris, lui qui avait promis d'être d'une sévérité exemplaire pour quiconque dans son parti serait pris à enfreindre les lois et règlements. C'était bien sûr en 2005, alors qu'il était chef de l'opposition. Aujourd'hui, il voit les choses d'un autre œil.

La tempête qui s'élève autour du sénateur Duffy l'atteint directement. D'abord parce que c'est lui qui l'a fait sénateur pour des raisons purement partisans. Il est donc associé aux turpitudes de cet homme qui a eu ces dernières années un appétit insatiable pour les réclamations de dépenses, parfois en double. Puis parce que son chef de cabinet a cherché, supposément à titre personnel, à aider Duffy en lui refflant 90 000\$ pour qu'il rembourse l'allocation de logement reçue du Sénat ces dernières années sans y avoir droit.

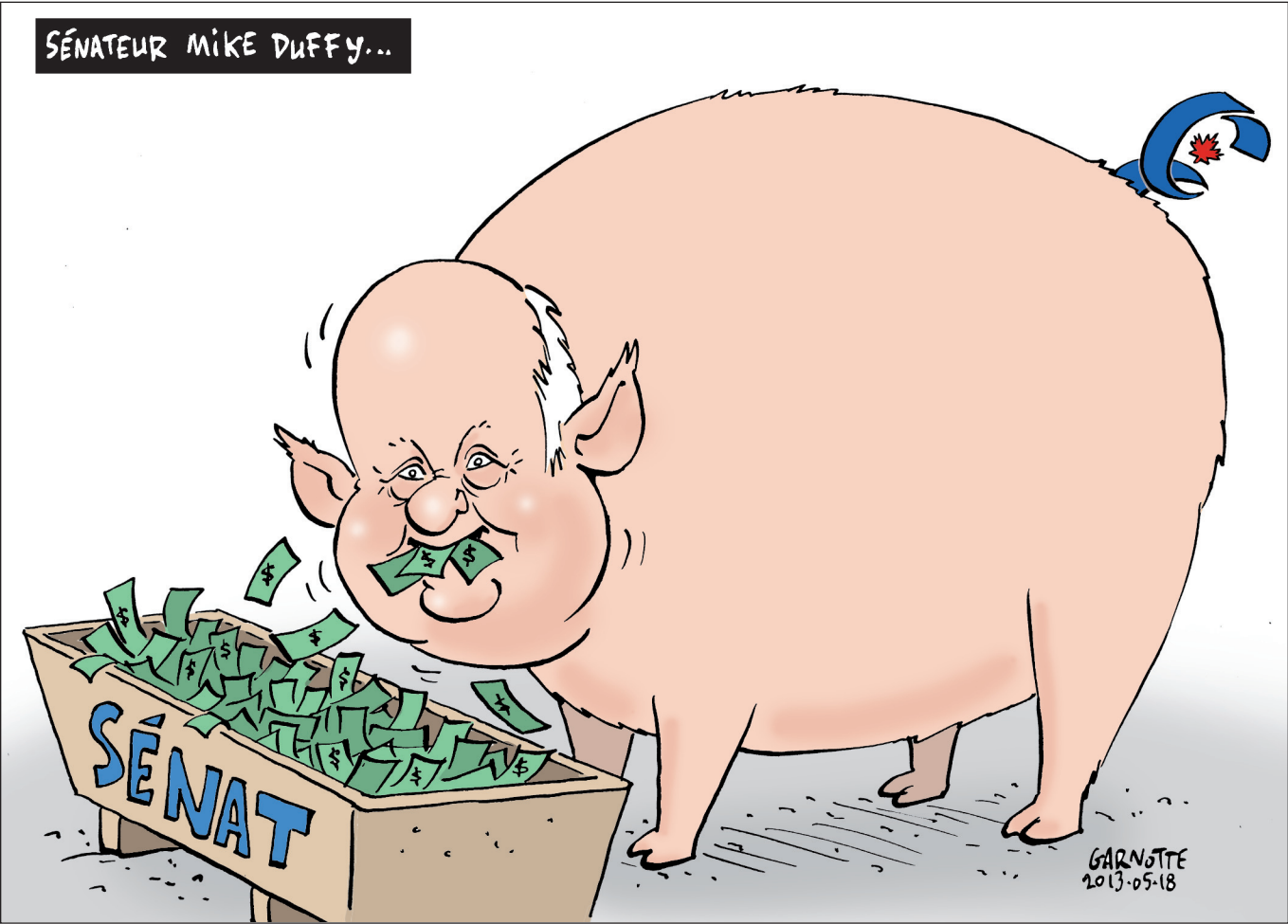
Ce cadeau aurait dû faire l'objet d'une déclaration suivant les règles du Sénat, ce qui rend l'affaire bien délicate pour le premier ministre qui, s'il voulait être d'une sévérité exemplaire, devrait mettre au ban tant M. Duffy que son chef de cabinet. Chose bien difficile à faire, car les condamner serait exposer sa propre faiblesse.

En politique, on ne peut dire «faute avouée est à demi pardonnée». Avouer une faute, c'est donner des armes à l'opposition, qui, dans le cas présent, n'entend surtout pas se priver de tirer à boulets rouges sur Stephen Harper, qui, pour une rare fois, se trouve en position vulnérable. Il l'a bien cherché d'ailleurs: lui qui avait promis de transformer le Sénat en institution respectable l'a dévalué encore plus par ses nominations partisans. Il en a fait l'assiette au beurre pour ses amis. Tous les sénateurs ne sont pas du même modèle que Mike Duffy. Ils vont réexaminer son cas. S'ils ont le sens de l'institution, ils devraient le chasser sans tarder.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE



LETTRES

L'art de faire un pas de plus au bord du gouffre...

Un an après que la totalité de la ville l'ait appris, lui compris, Denis Coderre a finalement décidé de se lancer en politique. Accueilli en héros, sauveur ou redresseur par bon nombre des citoyens de Montréal et des médias, il m'apparaît toutefois difficile, inconcevable même, de voir comment ce politicien de carrière pourrait faire autre chose qu'empirer la situation déjà dramatique. Son année (et plus) de réflexion, qui ne lui a pas permis de se prononcer sur un seul enjeu montréalais (du transport à la corruption en passant par les infrastructures), en est un exemple frappant.

Quelles sont ses compétences au niveau municipal mise à part son expérience de politicien à Ottawa? Comment peut-il affirmer être ici pour faire le grand ménage, lui qui a été un bon soldat derrière Chrétien, responsable d'un des plus grands scandales politiques de l'ère moderne, et Martin, plus préoccupé de l'argent que faisait son entre-

prise à l'abri des impôts aux Bahamas que du bien-être de ces citoyens?

Durant les dernières années, M. Coderre semble avoir un plus grand intérêt à se réfugier dans le populisme de bas étage et à commenter chaque minute des parties du Canadien en refusant de voir que Montréal sombrait jour après jour encore plus bas. La ville a besoin d'un véritable coup de volant à 180 degrés; est-ce vraiment lui qui dispose des outils nécessaires pour le faire?

Lui qui représente une approche s'apparentant à ceux qui ont entraîné le monde municipal à son déclin. Il nous importe peu que vous ayez une bonne vision du jeu M. Coderre, ce dont Montréal a besoin, c'est d'une vision tout court...

Eloi Mayano-Vinet
Le 16 mai 2013

Le chef d'orchestre

Il est de notoriété publique que le député libéral fédéral de Bourassa, Denis Coderre, ne fait jamais les choses comme les autres. Eh bien, après des

mois de spéculations soigneusement entretenues par le principal intéressé, sa réputation s'est poursuivie le 16 mai, lorsqu'il a annoncé officiellement sa candidature à la mairie de Montréal sous les huées d'une quarantaine de manifestants militant pour le logement social et contre le règlement P-6, deux manifestants masqués plantés derrière lui. Et tout ça après qu'il ait confirmé sa décision en «primeur» à 10 h 35 sur ses comptes Twitter et Facebook.

«Contrairement à ce que plusieurs pensent, Montréal n'a pas besoin d'un "sauveur", elle a besoin d'un leader, d'un rassembleur compétent et inclusif, d'un chef d'orchestre! Je serai ce chef d'orchestre», a-t-il lancé dans son allocution.

En tête des sept thèmes de sa campagne trônent l'honnêteté, la gouvernance et la cohérence. Parlant d'honnêteté, que faisait l'ancien ministre libéral fédéral au moment du scandale des commandites? Une question à laquelle il risque d'avoir à répondre s'il désire établir sa crédibilité comme «chef d'orchestre»!

Henri Marineau
Québec, le 17 mai 2013

REVUE DE PRESSE

Mike Duffy et les mauvaises odeurs

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Quand une situation sent mauvais, les anglophones disent qu'elle ne passe pas le «*smell test*». Et ils ont été nombreux à employer l'expression cette semaine au moment de commenter la saga du sénateur Mike Duffy. Parce qu'il y a là une rare unanimité: le dossier sent très mauvais. Et Duffy doit partir.

Dans cette affaire, plusieurs avouent leur étonnement et leur incompréhension devant la conduite du gouvernement Harper et du sénateur Duffy. Ce dernier a réclamé 90 000\$ d'allocations de logement auxquelles il n'avait pas droit au cours des dernières années, en plus de facturer au Sénat des dépenses liées à du travail partisan conservateur.

Les questions abondent: pourquoi le sénateur a-t-il indiqué qu'il avait remboursé lui-même les 90 000\$ au Sénat? Pourquoi le chef de cabinet de Stephen Harper, Nigel Wright, a-t-il personnellement donné cet argent à Mike Duffy (au mépris apparent des règles éthiques en vigueur)? Pourquoi le premier ministre a-t-il défendu M. Duffy si longtemps — son bureau allant jusqu'à saluer le «*leadership*» du sénateur? Comment pouvait-il ne pas être au courant de l'arrangement entre Duffy et Wright?

Un «*sombre nuage de faillite éthique flotte au-dessus du PMO* [bureau du premier ministre], et il ne partira pas» de lui-même, estime le *Toronto Star* dans un éditorial demandant une enquête.

À part le bureau du premier ministre, il ne se trouve personne au Canada anglais pour excuser Mike Duffy. Au-delà de son retrait volontaire du caucus conservateur, Duffy devrait quitter son poste, estime-ton.

Dans le *Star*, le chroniqueur Thomas Walkom soutient que le sénateur n'aurait d'ailleurs jamais dû être nommé. Selon Walkom, Duffy n'a pas été choisi pour ses connaissances agricoles (il siège au

comité sénatorial qui traite de cette question). Il n'a pas été sélectionné non plus parce qu'il connaît bien l'Île-du-Prince-Édouard (IPE), province qu'il représente théoriquement mais qu'il n'habite pas.

Il a plutôt été nommé pour deux raisons, indique Walkom: parce qu'il est une célébrité à l'échelle canadienne (Duffy était une vedette du journalisme télévisé anglo-canadien) et parce qu'il est un stratège conservateur. «*Le vrai scandale, c'est que Duffy et d'autres ont été nommés au Sénat précisément pour qu'ils puissent travailler pour leur parti*», écrit Walkom. Si Stephen Harper voulait Mike Duffy au Sénat, c'était pour qu'il soit «*membre de la campagne électorale permanente de Harper*».

Dans le *National Post*, Kelly McParland souligne que Duffy n'a jamais été capable de fournir une seule explication qui tienne la route à mesure que les allégations sur ses agissements étaient révélées. Il a ainsi transformé un «*incident malheureux*» (les frais de logement) en «*véritable scandale*», dit-il.

Entendrait Mike Duffy affirmer que sa résidence principale était située à l'IPE était carrément absurde, dit McParland: n'importe qui ayant le moindre écho à la télévision ces dernières décennies sait que Duffy demeure à Ottawa. S'il avait habité à l'IPE, il n'aurait pas eu besoin de faire pression sur le gouvernement local pour obtenir de toute urgence une carte d'assurance maladie, souligne le chroniqueur.

«*Dire que ça sent mauvais est un euphémisme. Ça pue. Et l'odeur se répand. Elle a infecté le bureau du premier ministre*», écrit McParland en faisant référence au rôle joué par Nigel Wright.

Dans deux éditoriaux au ton semblable, le *Halifax Chronicle Herald* et le *Winnipeg Free Post* (WFP) qualifient le comportement de Mike Duffy de complètement «*inacceptable*». Stephen Harper est aussi écorché par le WFP, qui ne comprend pas que le premier ministre ait

soutenu Duffy aussi longtemps. La Gendarmerie royale du Canada doit mener une enquête, demande-t-on.

Dans l'*Ottawa Citizen*, un autre éditorial s'étonne que des conservateurs puissent défendre le comportement d'un type comme Mike Duffy, quand on se rappelle à quel point le Sénat était un symbole honni du Parti réformiste. «*Il y a de quoi rendre n'importe qui cynique à propos de la politique*», dit le *Citizen*.

Christy Clark

La victoire complètement inattendue de Christy Clark aux élections britanno-colombiennes a fait mal paraître les maisons de sondage locales... et bien des experts politiques. Le chroniqueur Warren Kinsella (*Hill Times*, réseau Sun) a notamment fait son mea-culpa sur son bogue.

Selon lui, quelques leçons peuvent être tirées de cette élection. D'une part, les sondeurs se trompent souvent (ce fut le cas en Alberta et au Québec, rappelle-t-il).

D'autre part, les analystes se basent trop sur les sondages pour réfléchir, faisant ainsi preuve de « *paresse*». Kinsella souligne aussi que la soirée électorale de mardi a fait la preuve que les campagnes électorales importent encore (ce que le Nouveau Parti démocratique et le Bloc québécois ont compris en 2011 au Québec...).

En éditorial, le *Vancouver Sun* juge que Christy Clark doit sa victoire à une excellente campagne, mais aussi à un message tout simple qui a porté: «*emplois, emplois et emplois*». À l'inverse, son adversaire néodémocrate n'a jamais été capable d'expliquer où le NPD créerait des emplois, estime le quotidien. Quant à *The Province*, son analyse est simple: cette victoire libérale se résume à la performance jugée remarquable de Christy Clark.

Le Devoir

Les liens vers les textes originaux sont disponibles sur ledevoir.com

IDÉES



Manifestation d'employés de la SRC en 2012.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

LE PROJET DE LOI C-60 ET RADIO-CANADA

L'éléphant dans la boutique de porcelaine

La SRC n'a pas d'actionnaires. Elle appartient aux citoyens, pas au gouvernement.

FLORIAN SAUVAGEAU

Professeur émérite, Département d'information et de communication, Université Laval

PIERRE TRUDEL

Professeur, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal

Le projet de loi C-60, qui met en œuvre les dispositions budgétaires de 2013, modifie le statut de la Société Radio-Canada (SRC) en assujettissant les décisions relatives aux conditions de travail de ses employés aux diktats du Conseil du trésor et du gouvernement. Les partis d'opposition à Ottawa ont joint leurs voix à celles des défenseurs du diffuseur public pour dénoncer la menace à son indépendance que cette mesure constitue. Le gouvernement conservateur fait valoir que le projet de loi C-60 n'a rien à voir avec l'indépendance de Radio-Canada, mais s'inscrit plutôt dans une démarche de contrôle des dépenses publiques et que les sociétés d'Etat doivent adopter des politiques salariales cohérentes avec celles de toute la fonction publique.

L'objectif peut paraître de prime abord légitime. Mais soumettre Radio-Canada à l'autorité du Conseil du trésor manifeste, au pire une volonté d'ingérence condamnable, au mieux une ignorance crasse des règles qui doivent régir la radiodiffusion publique et dont l'indépendance est l'un des principes fondamentaux. Sans autonomie de gestion, ne parlons plus d'indépendance ni de radiodiffusion publique, mais de radiodiffusion d'Etat, voire de radiodiffusion « gouvernementale ».

À l'égard de la radiodiffusion publique, les mesures de contrôle des coûts et des ressources doivent être conçues de façon mesurée. Les mécanismes qui existent déjà dans la

Loi sur la radiodiffusion assurent que la Société Radio-Canada rend compte des ressources mises à sa disposition, tout en protégeant son indépendance. Mais le projet de loi C-60 transfère au gouvernement une portion significative des pouvoirs de gestion de Radio-Canada sans aucune indication de limite. Telles qu'elles sont énoncées, les dispositions permettent au gouvernement de dicter les décisions relatives à l'embauche et aux conditions de travail des journalistes et autres artisans de sa programmation, syndiqués ou non.

La Loi sur la radiodiffusion qui institue Radio-Canada précise que celle-ci est chargée de procurer aux Canadiens un service public de radiodiffusion, dispensé sans pressions de la part des dirigeants du jour. La conception canadienne du service public découle de la tradition britannique (si chère au gouvernement Harper) et du célèbre principe de gestion à distance du pouvoir (*l'arm's length*). Au Royaume-Uni, cette indépendance du radiodiffuseur public est considérée comme un principe constitutionnel fondamental.

Depuis plusieurs décennies, les tribunaux canadiens ont déduit des dispositions de la Loi sur la radiodiffusion que le gouvernement doit être tenu à distance des processus décisionnels conduisant à la présentation des émissions de la SRC. Le principe d'autonomie ne dispense pas le diffuseur public de rendre des comptes, mais c'est au Parlement, qui représente les citoyens qui assure son financement, qu'il doit le faire, et non au gouvernement du jour. On entend parfois dire que le gouvernement est « l'actionnaire » de Radio-Canada et qu'en conséquence, il aurait vocation à exercer un contrôle sur ses décisions. La Société Radio-Canada n'a cependant pas de capital-actions; elle ne peut donc

avoir d'actionnaires. Ses propriétaires sont les citoyens, pas le gouvernement.

La liberté rédactionnelle du radiodiffuseur public comprend celle de gérer ses ressources selon les seules normes de bonnes pratiques journalistiques et selon les critères de programmation appropriés. Cette liberté, garantie par la Constitution, est au-dessus des lois. Elle est exercée au nom de l'ensemble des citoyens, qui ont le droit de recevoir une programmation établie uniquement selon ces critères. La mainmise du gouvernement sur une fonction de gestion aussi importante que la détermination des conditions de travail de

ses employés ne devrait pas alarmer que les syndicats, que certains peuvent soupçonner de protester afin de protéger leurs intérêts. Tous les citoyens devraient s'inquiéter de ce changement de statut de Radio-Canada introduit dans la plus grande discrétion, en dehors de toute discussion sur la politique de radiodiffusion.

Il faut aussi s'étonner que la direction de Radio-Canada n'ait toujours pas déploré cette ingérence et cette menace à son indépendance. D'autant que cette mesure s'ajoute à d'autres qui sont venues miner l'indépendance de la SRC, comme celle qui limite sa faculté de protéger ses documents, ce qui peut porter atteinte à la confidentialité des sources d'information et, conséquemment, à la liberté du radiodiffuseur et des journalistes.

Le projet de loi C-60 constitue une dangereuse modification de la nature même de la radio et de la télévision publiques en ce pays. Le souci de bien gérer les ressources publiques est légitime : il ne justifie pas le recours à la méthode du projet de loi C-60 qui rappelle la métaphore de l'éléphant dans la boutique de porcelaine.

La liberté

rédactionnelle

comprend

celle de gérer

ses ressources

selon les

seules normes

de bonnes

pratiques

journalistiques

La violence est crasse

Le droit international n'y peut rien

ODIER SYLVAIN

Chercheur d'emploi

Àu XVII^e siècle, un certain juriste hollandais, Hugo Grotius, formulait deux principes : le *jus ad bellum* (droit à la guerre) et le *jus in bello* (le droit dans la guerre) qui, trois siècles plus tard, formeront la colonne vertébrale du droit international régulant les conflits armés, les conventions de Genève en étant la pierre angulaire. Enfin, nous pouvions rêver d'une guerre polie, où le fameux adage « *Messieurs les Anglais, tirez les premiers* » serait gravé dans les cœurs de tous les généraux. Bref, une véritable guerre entre gentlemen.

Malheureusement, les atrocités se succèdent, la violence crasse continue à ronger les corps et les âmes. Devant une réalité corrosive pour les jolis idéaux, on légifère dans des

instances internationales dénuées d'appareils coercitifs et, en attendant des jours meilleurs, on tente peu à peu, subrepticement, d'imposer une certaine norme de la guerre.

Se lamenter sur les horreurs commises par l'Armée syrienne libre me semble appartenir à ce processus étrange. Réglementer la taille de la faux peut s'avérer utile, mais cela n'empêchera jamais la mort de frapper. De plus, se concentrer sur les méthodes et non sur les causes dilue sournoisement l'idée que les deux camps ne valent pas mieux et que c'est l'essence des barbares de s'entretuer. La liste des manipulations éhontées que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ont menées au Proche-Orient serait bien trop longue à énumérer, car si les États de droit possèdent un bras gauche (droit humanitaire), ils possèdent également un bras droit (exigences régaliennes) d'une diabolique efficacité. Le conflit en Syrie n'est pas

un conflit entre extrémistes, il nous concerne tous.

Se préoccuper du *jus in bello* ne devrait jamais venir cacher les causes qui ont mené à une guerre. À force de vouloir catégoriser, identifier, réduire la violence à un simple objet d'étude, on en oublie son côté crasse, sa capacité à faire couler des larmes froides sur des cœurs bouillant de vengeance. Définir ce qu'est une guerre et comment elle doit être menée, c'est transformer en un pouvoir de plus de grandes puissances pour pouvoir distribuer les bons points. Une expédition de l'armée brésilienne dans une favela est un acte de pacification, une élection d'un parti islamique est pratiquement une déclaration de guerre, un drone est un bijou de technologie, une machette serait l'outil du barbare.

Classifiez comme bon vous semble les misères de notre monde, mais tuer un homme reste une abomination.

Denis le Magnifique



DAVID DESJARDINS

L'arrivée en politique municipale de Denis Coderre est parfaite. Un ratage impeccable. Un capotage fascinant.

L'autre jour, j'ai entendu un critique à la radio (était-ce Georges Privest?) dire de *Gatsby le Magnifique* de Baz Luhrmann qu'il ressemble au déraillement d'un train rempli de champagne : aussi terrible que soit l'accident, on ne peut pas détourner le regard. C'est juste trop spectaculaire. La métaphore convient tout aussi bien aux premières heures de la campagne de Kid Coderre à la mairie de Montréal. Le *glam* et le champagne en moins.

Depuis jeudi, donc, je regarde le politicien s'échouer comme le *Louis-Joliet* au large de l'île d'Orléans et je suis mort de rire. Mais en même temps, d'inquiétude...

Et s'il était élu ?

La longue attente n'aura peut-être pas bien servi le député de Bourassa et il n'aura sûrement pas profité du lancement qu'il souhaitait. Un peu comme si le spectacle qu'il affectionne tant s'était (enfin!) retourné contre lui, la réalité lui mettant ses doigts poisseux sous le nez.

Mais si, jusqu'ici, on a bien rigolé, je serais surpris de le voir vaciller pour si peu.

Il y a cette sorte de conviction inébranlable chez l'homme. Un stoïcisme de samouraï devant l'adversité. Un calme minéral lorsque rien ne va. Même dans la colère, il paraît détaché. Rien ne semble troubler celui qui rêve de jouer les chefs d'orchestre de la métropole. Ni les manifestants cagoulés ni même le ridicule dont il se couvre lui-même en se répandant dans les médias.

L'homme est fait de granit.

Les mauvaises langues disent que c'est une coquille très dure, mais qu'à l'intérieur, c'est le vide sidéral.

Je doute que ce soit le cas. En fait, je suis totalement convaincu que celui qui vient de passer les derniers mois à jouer à l'agace-candidat à la mairie de Montréal en a, des idées. Seulement, elles ne valent peut-être pas la peine qu'on les entende.

Pas que celles-ci soient mauvaises. Seulement, Coderre pratique une politique simple, de surface. Il connaît son public cible.

Qu'il adopte Twitter avec un tel empressement n'a d'ailleurs rien d'étonnant : 140 caractères, c'est amplement suffisant si on s'exprime par slogans. Répétés assez souvent, ils finissent presque par avoir l'air d'idées. Alors, à quoi bon en avoir des vraies ?

Coderre s'est fait élire à répétition au fédéral parce qu'il a saisi depuis longtemps qu'il pouvait survivre en politique grâce à une rigoureuse et massive campagne de marketing par le divertissement.

Celle-ci ne connaît ni le bon goût ni la pudeur. Les talk-shows en tous genres, les tête-à-tête radiophoniques, les galas d'humour et les réseaux sociaux érigés en tribune de la flagornerie relèvent du plus implacable plan d'affichage de soi.

C'est aussi, disions-nous, le plus simple. Être vu. En serrant des mains à la porte des centres commerciaux ou en inondant le Web. Faire entendre son nom pour qu'il brille dans le lot, sur le bulletin de vote au matin du grand soir.

Ce genre de piste que l'on balise à intervalles réguliers à l'aide de petites miettes de soi permet d'exister en permanence dans la conscience des autres. Elle peut mener au bûcher qu'alimente sa propre vanité.

Ou alors au triomphe.

Et c'est ainsi que Montréal va élire Denis Coderre pour trois raisons.

Parce qu'à force de l'avoir entendu en boucle, ceux qui votent sur le pilote automatique verront son nom briller sur le papier. Parce qu'il va proposer du leadership, du changement, de l'intégrité. Des concepts flous, mais particulièrement vertueux en cette ère particulièrement honteuse.

Et enfin, c'est le plus drôle : Montréal va élire Coderre parce qu'elle croit tenir son Régis Labeaume. Le problème, c'est qu'on n'en sait rien.

Tout ce qu'on sait, en fait, c'est qu'il en a les défauts. Puéril, tétu, impulsif. Mais Régis Labeaume a aussi des projets. On peut les trouver discutables, mais ils sont là, indéniables. On peut lui reprocher le style inutilement bagarreur avec lequel il les impose, sa manière de confondre transparence et spectacle, intégrité et incécence. Mais on sait où il va.

Coderre ? Le fardeau de la preuve lui revient.

Imaginez si, au lendemain de son élection, vous vous rendiez compte qu'il lui manque ce truc qui ne s'invente pas et qui fait qu'on ne peut pas totalement détester Régis Labeaume, parce qu'il y a chez lui cette véritable passion pour sa ville. Je veux dire : autrement que dans le fait qu'elle lui appartient.

Je ne dis pas que c'est le cas. Mais imaginez : tous les défauts de Labeaume, sans les qualités.

L'horreur. L'horreur.

ddesjardins@ledevoir.com

L'EQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (carteuriste), **information générale** : Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports), **information politique** : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), **information culturelle** : Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre), **information économique** : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gerald Dallaire (pupitre), **information internationale** : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaistirs), Emilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre), **équipe internet** : Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papineau, (pupitre), Sophie Chartier, Karl Rettino-Parazelli et Geneviève Tremblay (assistants), **correction** : Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant, **soutien à la rédaction** : Andrie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis), **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérré (Ottawa), Dave Noël (Québec), **PUBLICITÉ** Céline Benoit, Claire Breton, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Evelynne De Varennes, Amel Elimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Nadia Sebati, Ousmane C. Touré (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Elise Girard (secrétaire), **PRODUCTION** Christian Goulet (directeur), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis, **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique), **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez, **ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

ARCHITECTURE + DESIGN

Dialogue avec la ville

Dans la foulée des publications sur le Seagram Building et le Lincoln Center revisité, deux visionnaires livrent leur perception de l'espace public

Deux grandes dames de l'architecture ont livré une passionnante discussion lundi dernier au Centre canadien d'architecture. Avec leurs ouvrages parus cette année, *Building Seagram* et *Lincoln Center Inside Out*, les visionnaires que sont Phyllis Lambert, directrice fondatrice du CCA, et Elizabeth Diller, de Diller Scofidio + Renfro, ont échangé sur l'espace public new-yorkais, expliquant l'interaction entre ville et architecture à 50 ans d'intervalle.

EMMANUELLE VIEIRA

En présentant leurs livres au public, Phyllis Lambert et Elizabeth Diller ont dévoilé le *making of* de deux icônes de l'architecture new-yorkaise: le Seagram Building construit en 1958 et le nouveau campus du Lincoln Center, terminé en 2012.

Nous plongeant dans deux époques différentes, les interlocutrices ont expliqué les idées à l'origine de ces projets, celles-là mêmes qui ont ouvert les portes d'une architecture et d'un urbanisme d'un autre ordre. Mais la conversation a aussi fait place aux femmes derrière les architectes, une rare occasion d'apprécier leur génie et leur sens de l'humour.

Les images tirées des deux livres défilent sur l'écran géant du CCA et font apparaître la réalité et les contraintes des projets. A New York, le mètre carré vaut de l'or et chaque avancée architecturale est analysée sous la loupe des investisseurs. Devant les photos en noir et blanc des conseils d'administration et des réunions de chantier, on ne peut s'empêcher de penser à la force de caractère dont elles ont dû faire preuve pour parvenir à convaincre ces hommes d'affaires coincés dans le pouvoir et l'appât du gain.

Mais au fil des explications, M^{mes} Lambert et Diller nous font comprendre qu'elles ont un atout de taille dans leur manche: une vision précise du projet révélée avec force, authenticité et passion. C'est cette énergie qu'elles ont réussi à transmettre aux décideurs en les entraînant dans leur extraordinaire aventure.

En retrait de Park Avenue

Lorsqu'elle arrive au sein du projet du Seagram Building en 1954, Phyllis Lambert, la fille de Samuel Bronfman, fondateur de la distillerie canadienne Seagram, n'a que 27 ans et n'est pas encore architecte. Mais elle est cultivée, curieuse, autodidacte, et elle a conscience que les enjeux de la construction d'un gratte-ciel à New York sont énormes. En voyant le plan de la construction que la firme Seagram projetait de réaliser sur Park Avenue, elle saute dans un avion et décide de s'impliquer sérieusement dans le projet afin d'éviter qu'on n'érige un vulgaire édifice de plus...

Elle se retrouve à la direction du projet et choisit l'architecte Mies van der Rohe pour dessiner le bâtiment, puis demande à l'architecte Philip Johnson d'imaginer les intérieurs de l'édifice. Le Seagram Building sera implanté en retrait de 28 mètres de Park Avenue, selon un zonage en vigueur entre 1916 et 1961 et qui obligeait les architectes à adapter la hauteur des immeubles à la largeur des rues.

Devant le Seagram se trouve donc un espace semi-public qui prend la forme d'une immense place en granit, flanquée de deux larges bassins

d'eau et d'un aménagement paysager épuré mais subtil.

La bâtisse de 38 étages se présente comme un parallélépipède de verre et de bronze qui dialogue avec la ville dans sa hauteur, sa masse et au travers du volume d'air adjacent, qui est comme un poumon dans la cité. Mais la perméabilité et la conversation s'opèrent également au niveau du rez-de-chaussée grâce à une façade presque entièrement vitrée, très haute sous plafond, parfaitement proportionnée et délicatement dessinée.

«J'ai tout de suite eu cette vision d'un bâtiment qui répondrait aux attentes de la société de l'époque, explique M^{me} Lambert en entrevue. On ne pouvait plus continuer à faire des immeubles repliés sur eux-mêmes. Il fallait ouvrir l'architecture sur le monde, permettre aux usagers de s'élever vers autre chose, proposer aux citadins une autre manière de vivre et d'appréhender la ville.» Pour elle, comme pour Elizabeth Diller, l'architecture doit nourrir, inspirer...

Faire éclater la forteresse

Avec le projet du Lincoln Center, c'est un peu la même problématique de départ qui a suscité un projet très démocratique. «Construit dans les années 60 de manière un peu brutale, explique M^{me} Diller, le Lincoln était une véritable forteresse conçue pour une société vouée à l'automobile. Notre première idée a donc été d'imaginer la façon de faire éclater cette forteresse et d'intégrer le piéton au cœur de la grande place et des édifices autour, sans qu'il soit gêné par la présence de voitures ou d'un mur aveugle», nous explique-t-elle.

Contrairement aux autres architectes qui avaient été approchés pour concevoir le projet, Diller, Scofidio + Renfro ne voulaient pas tout raser. «Nous avons convaincu le jury en disant que nous voulions faire un projet qui soit plus Lincoln Center que Lincoln Center!», dit-elle en riant. En lançant cela, Elizabeth Diller a illustré l'idée selon laquelle il faut creuser l'existant, le préserver et le revaloriser.

Le Lincoln Center occupe six hectares où cohabitent une douzaine d'organismes artistiques et plus de 20 salles de spectacle. Parmi elles, l'Alice Tully Hall, un auditorium de 1200 places appartenant à la Juilliard School, prestigieuse académie de musique et de danse. On y compte aussi le Metropolitan Opera, l'Avery Fisher Hall et le New York City Ballet, entre autres. Bien que certains bâtiments aient été construits par des architectes très connus, l'ensemble est plutôt chaotique et architecturalement très discordant.

Mais plutôt que de s'attaquer aux bâtiments déjà en place, Diller, Scofidio + Renfro mobilisent leurs énergies sur l'espace public, ou partageable. Ainsi, ils remettent la dalle centrale de plain-pied avec la ville et font exploser une couverture de béton le long de la 65^e Rue en la remplaçant par une passerelle de toute beauté. Ils conçoivent



RICHARD PARÉ CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE

Vue panoramique vers le sud de l'esplanade Seagram, depuis la première terrasse du 399 Park Avenue, à New York.



MARIO TAMA GETTY IMAGES/AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Lincoln Center abrite un bâtiment dont la toiture verte offre un refuge bucolique, en hauteur, au cœur de New York.

également un restaurant dont la toiture verte et ondulante offre un refuge bucolique en hauteur au cœur de New York.

Pour la transformation du campus, il y a tellement d'intervenants et d'avis discordants que les architectes choisissent de s'attaquer à la partie nord, où l'on est plus réceptif. Voyant s'opérer l'extrême transformation, les protagonistes du côté sud décideront quelques années plus tard d'embarquer dans le projet. Cette façon de procéder, par petites touches et étalée dans le temps, est peut-

être un exemple à suivre dans le cas de projets complexes comme celui-ci.

«Cela nous a permis d'être plus à l'écoute des usagers et de travailler sur une seule portion du projet, de manière très méticuleuse et intuitive, dit Elizabeth Diller. A une approche formaliste et radicale, nous préférons un questionnement sur l'environnement, qu'il soit physique ou social, immédiat ou général.»

Il y a 50 ans, le Seagram Building ouvrait la porte à une architecture de gratte-ciel nettement supérieure: plus élégante,



VITTORIO VIEIRA

Phyllis Lambert et Elizabeth Diller en conversation au Centre canadien d'architecture. Ces deux grandes dames partagent une même vision de l'architecture.

« On ne pouvait plus continuer à faire des immeubles repliés sur eux-mêmes »

Phyllis Lambert, fondatrice du CCA, à propos du Seagram Building

plus sophistiquée, plus transparente, plus artistique et plus sociale. Mais il a aussi inspiré bien des concepteurs d'édifices à suivre ce principe d'aménagement perméable à l'espace urbain, évitant peut-être à New York de mourir étouffée au milieu d'édifices oppressants.

Avec le nouveau campus du Lincoln Center, les architectes Diller, Scofidio + Renfro apportent tout autant d'inventivité, d'humour et d'élégance, mais ils changent aussi le rapport de l'architecture à l'espace en brouillant les limites entre le privé et le public.

Devant ce projet, le sujet et l'objet disparaissent, les lieux

visibles et cachés sont inversés ou assemblés, et le travail de projection, mené à tous les niveaux, vient créer un nouvel espace quasi abstrait qui illustre la possibilité d'un lieu en perpétuel mouvement.

Par cette démarche environnementale et critique, Diller, Scofidio + Renfro ouvrent la porte à de nouveaux dialogues entre l'architecture et la ville. «Après le Lincoln Center, on peut tout faire!», dit l'architecte.

Si le Seagram Building et le nouveau Lincoln Center ont vu le jour, c'est parce que deux femmes ont cru en une architecture meilleure, capable de nous élever. Et Elizabeth Diller avoue son admiration pour le travail de Phyllis Lambert, pour l'énergie qu'elle déploie depuis plus de 60 ans au sein du CCA, auprès des communautés new-yorkaise et montréalaise, afin de promouvoir une architecture et un espace publics de qualité.

Collaboratrice
Le Devoir

Les livres *Building Seagram* et *Lincoln Center Inside Out* (Yale University Press, 2013) sont en vente à la librairie du CCA, 1920, rue Baile, Montréal. cca.qc.ca, dsrny.com.